



Orléans, le 14 novembre 2019

**Le conseil d'administration du 31 octobre 2019 de l'agence de l'eau Loire-Bretagne valide un appel à projets en faveur des espèces menacées.**

**Montant d'aides prévu de 500 000 euros**



**Accompagner les travaux de restauration des milieux aquatiques et humides en faveur des espèces menacées : une enveloppe de 500 000 euros mobilisée pour cet appel à projets.**

Dans la suite des conclusions des assises de l'eau et du plan biodiversité, l'agence de l'eau Loire-Bretagne poursuit sa mobilisation sur l'enjeu relatif à la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

**Les objectifs de cet appel à projets :**

- mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration des habitats des espèces cibles,
- permettre de préserver et de restaurer les écosystèmes liés aux milieux aquatiques et humides et leur fonctionnement.

**Les projets pourront concerner :**

- les travaux de restauration d'habitats permettant la reconquête des habitats et favorisant la circulation des espèces cibles au cours de leur cycle de vie,
- des acquisitions foncières de milieux humides associées à un programme de gestion de l'espace pour la préservation des espèces,
- des études préalables aux travaux et aux acquisitions.

**Les porteurs de projets attendus :** collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, organismes à but non lucratif (associations, fédérations, fondations et organisations non gouvernementales).

**Durée :** du 15 novembre 2019 au 15 février 2020

Intitulé de l'appel à projets examiné au conseil d'administration, le 31 octobre 2019 : **Accompagnement des Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des espèces menacées**

Retrouvez toutes les informations sur cet appel à projets : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets/especes-menacees.html>

**Contact presse :**

Stéphanie BLANQUART • Responsable de la délégation à l'information et à la communication

[stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr](mailto:stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr) • 02 38 51 73 10 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

---

**L'agence de l'eau Loire-Bretagne**

**a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.**

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

**Agence de l'eau Loire-Bretagne**

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

[agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)